AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

DLP-3-7-80699214

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE ». — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 21 — 1er juillet 1980

/ VIGNE /

MILDIOU

Les températures anormalement basses de cette dernière décade n'ont pas permis un développement important de la maladie, malgré l'abondance des pluies.

Cependant, la floraison s'amorçant avec beaucoup de retard, les vignes sont encore actuellement à un stade très sensible aux attaques de mildiou.

La protection doit donc être maintenue.

Intervenir avant la fin de la semaine, au plus tard 14 jours après le précédent traitement.

OIDIUM

Joindre un fongicide anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou.

/ GRANDES CULTURES /

- MAIS -

PYRALE DU MAIS

Les premières sorties en cage d'élevage ont été notées le 26 juin à MARCKOLSHEIM (67) et le 28 juin à COLMAR (68), secteurs les plus précoces d'Alsace. Il s'avère dès à présent que les traitements contre la pyrale seront tardifs cette année.

Aucune intervention n'est à prévoir avant le 16 juillet. En fonction de l'évolution de la pyrale et de la culture, des précisions seront données ultérieurement.

- BETTERAVE -

MONTEES A GRAINES

Quelques betteraves montées sont dès maintenant observées. De manière à éviter le salissement ultérieur des parcelles, les hampes florales doivent être éliminées sans tarder.

.../...

P253

/ CULTURES MARAICHERES /

- OIGNON -

MILDIOU

Renouveler la protection fongicide dès que possible.

/ CULTURES SPÉCIALISEES /

- TABAC -

Communiqué de la Fédération des Planteurs de Tabac d'Alsace, de la Caisse d'Assurance Mutuelle des Planteurs de Tabac de STRASBOURG et du Service Technique de la Coopérative des Planteurs de Tabac d'Alsace :

Le mildiou du tabac a fait son apparition en Alsace le 25 juin 1980, sur une parcelle de variété PARAGUAY, dans la commune de STOTZHEIM, canton de BARR.

Le mildiou représente une menace réelle pour les plantations de tabac. Il peut cependant être vaincu si tous les planteurs appliquent strictement l'ensemble des mesures de prévention nécessaires.

Pour le moment, les précautions suivantes doivent impérativement être prises par les planteurs :

- traitements de choc répétés sur toutes les plantations de PARAGUAY,
- exécution d'au moins deux traitements après transplantation sur les parcelles de PB (les planteurs insuffisamment pourvus en fongicides peuvent en réclamer au Service Technique de la Coopérative des Planteurs de Tabac d'Alsace),
- destruction totale immédiate des semis qui ne le seraient pas encore,
- alerte immédiate du Chef de Secteur du Service Technique lorsqu'une tache suspecte est constatée.

L'attention des planteurs est une nouvelle fois attirée sur la nécessité de l'exécution par tous des consignes de sécurité. La négligence d'un seul peut entraîner des pertes importantes dans toute une région.

/ REPONDEURS TELEPHONIQUES /

- secteur Alsace : (88) 60.30.10
- secteur Lorraine : (8) 337.45.98

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Alsace et Lorraine"

J. HARRANGER

Annexe au bulletin n° 21 - Spécial "PEPINIERISTES - HORTICULTEURS"

/ PEPINIERES - CULTURES ORNEMENTALES /

- PIN -

TORDEUSE DES POUSSES

La tordeuse des pousses du pin observée dans certaines pépinières (54) détruit les bourgeons et, par voie de conséquence, les pousses, notamment la pousse terminale, donnant un aspect buisonnant à l'arbuste.

Actuellement, les papillons issus des chenilles qui ont causé des dégâts au cours de la dernière saison (automne 1979 - printemps 1980) déposent leurs pontes sur les aiguilles. Il en sortira, après une vingtaine de jours d'incubation, de jeunes chenilles qui vivront en mineuses dans les aiguilles, avant de s'attaquer aux bourgeons vers la mi-août.

Afin de limiter les populations, d'éviter des dégâts, un traitement doit être réalisé vers la mi-juillet et renouvelé trois semaines après, du fait de l'échelonnement des pontes.

Utiliser l'un des produits suivants :

- azinphos : 40 g/hl
- bacillus thuringiensis : dose selon spécialité
- méthidathion : 30 g/hl
- parathion éthyl : 25 g/hl
- parathion méthyl : 30 g/hl
- phosalone : 60 g/hl
- trichlorfon :100 g/hl.

P254